



# REBROUSSER CHEMIN

*in viivo*

Anne-Laure Lemaire & Laurence de Sève

*Action 8 : Mobilisation citoyenne en faveur de la biodiversité*

Il était d'usage à une époque, que les animaux soient appelés à comparaître au tribunal pour répondre de leurs actes délictueux. On reprochait aux rongeurs de ravager des récoltes, à des cochons de dévorer des nouveaux-nés, et d'autres méfaits encore.

Aujourd'hui, ces pratiques nous paraissent tout à fait incongrues, tandis que par ailleurs, des voix se lèvent un peu partout dans le monde pour demander à ce que l'on reconnaisse des droits juridiques à la nature, et pour que le vivant puisse faire valoir ces droits pour tenter d'endiguer des catastrophes environnementales.

Depuis 2017, le fleuve Whanganui, en Nouvelle-Zélande, a désormais les mêmes droits qu'une personne. Des plaintes peuvent être portées en son nom.

Mais qui parle au nom des fleuves, des arbres, des animaux ?

Entre argumentation rationnelle et plaidoyer sensible, il s'agira de déjouer l'anthropocentrisme qui nous constitue pour laisser la place en nous-même à du radicalement autre-que-nous, et comprendre comment l'espace de la représentation accepte de se laisser déborder, bousculer, hybrider par les puissances vivantes avec qui nous partageons la terre.

Croisant des textes de différentes natures et des extraits d'archives sonores, ce spectacle réunira des habitant.e.s, deux actrices et des artistes invité.e.s autour du défi de comprendre comment parler pour, à la place de, depuis, au nom de (qui est un des ressorts fondamental du théâtre).

Le spectacle est conçu pour être joué dans de vastes granges (pouvant abriter un éléphant et un fleuve)

Ce spectacle s'inscrit dans la dynamique de SIMONE camp d'entraînement artistique et de l'événement *Simone met des pieds* dans le plat qui sera consacré en 2025 à cette question : *Les animaux sont-ils des gens comme les autres ?* qui est l'envers d'une question centrale du XVIIIème siècle qui était de savoir si les hommes étaient des animaux comme les autres...

Alors rebrousser chemin comme on retrousse ses manches, comme on rebrouille les cartes, comme on revient sur ses pas quand on constate que l'on s'est trompé.

## «Les animaux sont-ils des gens comme les autres ?

*je dirais comme ça, ce sont des gens, mais pas comme les autres.*

*Parce qu'on a vite fait d'en faire des gens, nous, les humains, on leur donne des prénoms, on leur parle, etc.*

*Et en même temps on les mange, on les exploite.*

*Pour l'instant ma réponse ce serait ça alors la question m'a fait penser à plusieurs animaux, comme ça, ça m'a fait penser au chien de ma soeur, qui est mort cet été et c'est vrai que je l'ai vu souffrir, j'ai vu ma soeur en difficulté avec ça, et quand il est mort c'est vrai que ça faisait vraiment de la peine. Je l'aimais bien, vraiment. Je pense aussi que des fois je vois des animaux dans les prés et je les trouve beaux, je vois les petits veaux avec leur mère et après je me dis mais j'en mange. Je pense à un exemple tout con. Hier je suis sortie fumer une cigarette sur ma terrasse, et il y avait une limace, et j'ai senti sous mon pied. Je ne sais pas si je l'ai écrasée ou pas, et j'ai pas voulu regarder si je l'avais écrasée. J'ai pensé aussi au fait qu'on a vite un réflexe de protection en même temps. Tous les ans j'ai des rouges-queue qui viennent nicher dans mon jardin et à partir du moment où il sont là, et où je les vois, je vois les petits grandir etc, je trouve ça très émouvant et j'ai un réflexe de protection, par exemple quand ça piaille fort je sais qu'il y a le chat du voisin qui est là, qui les guette, donc ça m'est arrivé plusieurs fois cette année de sortir alors que j'étais pas levée pour dégager le chat, pour pas qu'il aille bouffer les petits, voilà. Et en même temps je mange de la viande. Est-ce que je mange un animal quand je mange de la viande ? Y a ce paradoxe là...*

— Claire

*Je ne peux répondre ni oui ni non...ce qui me vient, qui m'interpelle, c'est le mot gens... c'est quoi des gens ?*

— Nathalie

*je me souviens quand j'étais enfant, les animaux étaient pour moi comme des gens. Je les considérais comme des gens. C'est-à-dire que je suis né dans une ferme, j'étais au contact des animaux et ma façon de voir les animaux quand j'étais enfant, c'était des gens. À tel point qu'on était quatre enfants et qu'on avait chacun notre vache dans la ferme. Moi elle s'appelait Catherine, je m'en souviens encore. Malheureusement pour nos parents les vaches étaient pas des gens, c'étaient des animaux de rente, fallait bien vivre... Alors à un moment ils partaient à l'abattoir et pour nous les enfants, c'était dramatique parce qu'on était triste pendant un certain nombre de jours parce qu'on voulait pas accepter. Et ça a été des moments très difficiles. Et en devenant adultes on a compris que les animaux ça ne servait pas que d'animaux de compagnie, c'était des animaux qui était élevés pour être tués et que c'était pour avoir un revenu. Alors j'ai commencé à concilier le fait que ça ne pouvait être que comme ça et pas autrement. Et après j'en ai fait mon métier. Mais ça a toujours été un drame de voir mes animaux partir. Chaque fois qu'ils sont partis je leur ai dit au revoir, parce que ça me faisait quelque chose d'avoir passé des années avec les animaux, ils avaient un nom, alors que maintenant souvent c'est des numéros. Mes vaches elles avaient un nom. Et leur donner un nom ça avait une importance.*

— Dominique

## Les procès d'animaux

Dans les premiers mois de notre installation à Châteauvillain, en faisant la visite guidée du bourg, nous avons pour la première fois entendu parler de procès d'animaux qui auraient eu lieu au moyen-âge. On nous montra un bâtiment, disant que c'était là que l'on rendait la justice à l'époque et que des rats avaient même été condamnés pour avoir détruit des cultures. Stupéfaction, incrédulité et rires furent nos réactions immédiates.

*« Quand on voit une coutume s'implanter chez le peuple et s'y maintenir pendant plusieurs siècles, il faut bien l'écouter, quelque étrange qu'elle paraisse, avant de la taxer d'absurde ou de ridicule, car en y réfléchissant, on finit presque toujours par reconnaître qu'elle avait un sens, une utilité, et qu'elle correspondait à une exigence réelle »*

— Léon Ménabréa, conseiller de la Cour royale de Chambéry, *De l'origine, de la forme et de l'esprit des jugements rendus au Moyen Age contre les animaux*, 1846

Le Moyen Age inaugure certes les procès, mais il est intéressant de remarquer que la période des Temps modernes est la plus riche en procès menés contre les animaux. Les sources convergent et font remonter à 1120 la première excommunication prononcée contre les chenilles et les mulots, et c'est au XIIIe siècle, en 1266 ou en 1268, que l'on a trace d'un jugement rendu contre un porc.

Le rythme des procès varie au fil des siècles. On connaît une centaine d'arrêts prononcés contre des bêtes accusées de mauvaises actions. Il semblerait que les procédures soient plutôt exceptionnelles jusqu'au XIVe siècle : environ 17 cas. Elles deviennent plus nombreuses entre le XVe et le XVIIIe siècles : le seul XVIIe siècle est concerné par 40 cas. Au XVIIIe siècle le nombre d'arrêts diminue : peut-être une dizaine de cas.

La France n'a pas l'apanage de tels procès. Ils ont existé en Allemagne, en Suisse, en Italie, en Espagne, au Portugal et même en Amérique. Des tourterelles canadiennes sont incriminées à la fin du XVIIe siècle, et c'est au tour des fourmis brésiliennes de l'être en 1713, et à celui des termites péruviens à la fin du XVIIIe siècle

Nous avons des exemples d'excommunications prononcées contre des rats, des sangsues, des dauphins et il nous est impossible de les nier ou de les remettre en cause : les procès d'animaux ont bel et bien été réellement organisés, mis en forme, et bon nombre de représentants de la gent animale ont souffert de la corde, du feu ou du jugement de Dieu.

Ces procès sont le témoin d'une époque où le règne animal et le règne humain étaient tous deux indissolublement liés dans un destin commun au sein de la création. Comme dans d'autres cosmologies bien vivaces encore, les animaux étaient nos semblables, dotés d'une âme et de sentience.

La survie dépendant de la culture de la terre, les interdépendances entre l'homme et son milieu étaient évidentes. Chacun exerçait une responsabilité dans le maintien de l'ordre cosmique ; les catastrophes étaient alors vécues comme une punition. Dieu passait par les animaux pour punir les hommes et ceux-ci devaient faire leur examen de conscience, revoir leur conduite et non pas seulement excommunier ou exterminer les bêtes coupables. La responsabilité était partagée.

Ces procès apparaissent comme une sorte de rite, un cérémonial dont l'objectif était de purifier, d'apaiser une société dont l'ordre établi avait été mis à mal.

Comment résonnent ces procès alors que nous savons aujourd'hui que la responsabilité humaine - et seulement elle - est engagée dans la survenue des catastrophes climatiques en cours et à venir, et dans l'extinction de la biodiversité et d'une grande partie des espèces vivantes ?

## Les enjeux contemporains

« À Springfield, ils (les migrants) mangent les chiens, ils mangent les chats, ils mangent les animaux de compagnie des gens qui vivent là-bas. C'est ce qui se passe dans notre pays, et c'est une honte »

— Donald Trump, président des États-(dés)unis d'Amérique

Les migrants, les étrangers, les minorités sont les nouveaux animaux. Ce sont eux qui jouent le rôle du diable, en lieu et place des animaux. Quand au XIII<sup>ème</sup> siècle les cochons étaient accusés de manger les bébés, aujourd'hui les migrants sont supposés (entre autre...) manger les animaux de compagnie des honnêtes gens.

Les minorités, les personnes racisées, les femmes et les animaux ont ceci en commun de servir de bouc émissaire ou de paratonnerre aux frustrations et aux ressentiments des un.e.s et des autres.

«On va forer, bébé, on va forer comme des malades ! »

— slogan de la campagne de Donald Trump

Nous sommes bien loin, et plus encore avec l'élection du 47<sup>ème</sup> président des États-Unis, de sortir de notre illusion de toute-puissance vis à vis de la planète. Loin de reconnaître des droits à des entités naturelles et au vivant autre qu'humain, et les droits humains sont eux-même largement menacés de toutes parts.

À quoi sert le droit ? À quoi sert la justice ? De quoi est-elle le nom ?

Un procès suppose un conflit, un litige et le recours à la loi pour établir la justice. La loi est le cadre que l'on se donne collectivement pour régler notre conduite et limiter notre pouvoir individuel.

Comment résonne aujourd'hui cette absence de procès envers les hommes ? Pourquoi celles et ceux qui se battent au nom de la biodiversité et du maintien des conditions de vie sur terre sont-ils ridiculisés, voire infantilisés ou anéantis ?

Le sentiment de *rebrousser chemin* et de sombrer dans un moyen-âge obscurantiste, violent et caricatural s'est emparé d'un bon nombre d'entre nous.

Comment traduire le chaos qui nous saisit ?

Comment tenter de rétablir un ordre, au moins dans nos esprits ?

Comment raconter d'autres récits pour un futur souhaitable ?

Au delà des croyances, quelles fictions mettre en scène pour transformer le récit collectif de notre devenir ?

## Situer la question

Nous vivons dans un territoire où la question s'ancre dans plusieurs dimensions : celle de la mémoire des procès du moyen-âge d'une part, puisque la tradition locale dit que de tels jugements ont été rendus ici -même, et les murs en gardent le souvenir, le récit en est perpétué.

D'autre part le territoire du Parc national de forêts et le rôle qu'il joue dans la reconnaissance et la préservation de la biodiversité et des équilibres hommes-animaux-végétaux. Il s'agit de reconnaître à la forêt et aux vivants quelle abrite une voix au chapitre, à part entière.

Cette entreprise s'organise au sein d'un milieu où les traditions de chasse et d'agriculture intensive sont très ancrées. Un milieu où le conservatisme politique et social n'est jamais très loin non plus de la xénophobie.

Notre enjeu est de parvenir à mobiliser un bon nombre d'habitant.e.s du territoire de la CC3F et du Parc national de forêts dans une réflexion sur les droits du vivant et la construction d'un récit collectif sur un futur qui ne laisserait pas toute la place à la catastrophe et au repli sur soi.

## faire participer les habitant.e.s à la création du spectacle

**organisation de stages de théâtre en vue de co-concevoir le spectacle :** une série de 5 stages est organisée jusqu'en juillet 2025 autour du thème «les animaux sont-ils des gens comme les autres ?», à Simone, dirigés par Anne-Laure Lemaire ***L'enjeu de ces stages est de donner naissance à une forme théâtrale qui s'intégrera au spectacle porté par la compagnie.***

Le travail intègre toute les dimensions de la création de plateau et de l'écriture dramaturgique, proposant un vrai laboratoire de recherche sur le fond et la forme.

A la différence d'une proposition de stage plus traditionnelle dans lesquels les comédien.ne.s amateur.ice.s viennent se former à une technique ou répéter une pièce, il s'agit d'entrer ici dans tous les rouages de la création, comme on pénètre en territoire inconnu en laissant de côté ses certitudes. Il faut accepter de se dépouiller intellectuellement pour se laisser rejoindre par le sujet et le sens à construire.

Le travail de groupe est fondamental, ainsi que la documentation sur le sujet autant que la recherche sensible.

## Le spectacle

conception et jeu : Anne-Laure Lemaire et Laurence de Sève

mise en scène et scénographie : Anne-Laure Lemaire

son et création sonore : Clémence Bucher

lumières : Thomas Coux-dit-Castille

jeu : Annick Dollat, Ghislaine Saintignon, Nade Guy, Nathalie Lux, Claire Granjoux, Michèle Thévenod, Dominique Guenat, Franck Jury, (habitant.e.s)

**création les 29, 30 et 31 mai 2026 à La Ferme-théâtre de Dominique Guenat à Marmesse**



# in viivo

## performances, théâtre, écriture, rites et workshops

in viivo est un duo artistique qui réunit Anne-Laure Lemaire et Laurence de Sève.

L'une vient du théâtre l'autre de la musique.

Elles ont en commun la pratique de la performance, le goût pour l'exploration (y compris en dehors de leur champs respectifs), une expérience continue et renouvelée de la transmission depuis de nombreuses années.

Elles se passionnent pour ce qui relève des processus organiques dans la création et imaginent des dispositifs pour éprouver ce qui permet à chaque être vivant d'évoluer et se transformer profondément pour se rejoindre lui-même, en dehors de toute assignation ou contingence normative.

in viivo est compagnie associée à Simone - camp d'entraînement artistique (52) et bénéficie d'une aide à la résidence de territoire de la DRAC Grand Est

[www.inviivo.com](http://www.inviivo.com)





*in vivo*

61/52 avenue Carnot  
52 000 Chaumont

06 65 51 03 42  
inviiivo@gmail.com  
www.inviiivo.com